



PRÉSENTENT

# L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE C'EST SÉDUISANT

LE GUIDE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE  
POUR LES COMMERCES !

# C'EST BÉNÉFIQUE POUR VOTRE ORGANISATION

de rendre votre commerce ou lieu public  
universellement accessible!

Investir dans votre  
organisation

Les personnes en situation de handicap représentent un marché important avec un **pouvoir d'achat significatif**. En les accueillant, vous pouvez **augmenter vos revenus**.

Votre entreprise pourra être perçue comme étant **inclusive et socialement responsable**, ce qui peut améliorer votre **réputation** et fidéliser vos clients.

Améliorer votre  
image de marque

Démontrer votre  
engagement  
communautaire

En démontrant votre engagement envers la communauté, vous contribuez à créer un environnement plus équitable pour tous.

Rendre votre commerce ou lieu public accessible favorise également l'**inclusion des employés en situation de handicap**, ce qui peut améliorer la diversité et la productivité au sein de votre entreprise.

Offrir un milieu de  
travail inclusif



Vous pouvez **innover en adaptant** les espaces pour qu'ils soient accessibles et trouver des solutions créatives pour répondre aux besoins de tous vos futurs et actuels clients.

Innover et mettre à profit votre créativité

Vous conformer légalement

En appliquant des changements, vous respecterez et vous conformerez aux **normes** ainsi qu'aux **règlementations** d'accessibilité **en vigueur**.

Contribuer à faciliter la vie de plusieurs personnes

- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes âgées
- Les personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme
- Les parents avec des poussettes
- Les personnes avec des blessures ou des limitations temporaires
- Les femmes enceintes
- Les livreurs et les employés de logistique
- Les touristes (signalisation claire)
- Les employés





# CES DÉMARCHES SONT APPUYÉES PAR DES ACTEURS IMPORTANTS!

Voyez par vous-même...

Destiné aux entrepreneurs de notre belle ville, ce document offre des solutions concrètes pour rendre les commerces et lieux d'affaires accessibles à tous; clients, employés, touristes voire peut-être même vous, un jour.

Des milliers de Nord-Côtiers vivent avec une incapacité, mais au-delà de ces chiffres, l'accessibilité profite à tous. En aménageant vos espaces, vous améliorez l'expérience client et renforcez votre attractivité. Adopter cette approche, c'est faire le choix de l'ouverture et de l'innovation.

C'est avec enthousiasme que la Ville de Sept-Îles a appuyé la création de ce guide d'accessibilité universelle. Il s'agit d'une initiative porteuse qui s'inscrit dans notre vision d'une communauté inclusive et où chacun peut pleinement profiter de ce que Sept-Îles a à offrir.

Merci à vous, entrepreneurs, pour votre engagement. Ensemble, continuons à bâtir un milieu où tout le monde a sa place.



**Denis Mioussé**  
Denis Mioussé  
Maire de Sept-Îles

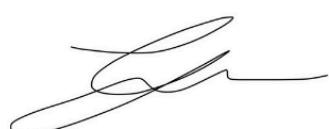


Sur la Côte-Nord, nous avons toujours eu cette force de bâtir ensemble. À la Chambre de commerce de Sept-Îles – Uashat mak Mani-utenam, nous croyons qu'un commerce accessible n'est pas seulement un aménagement technique : c'est un geste d'accueil, de respect et de fierté.

Chaque rampe, chaque espace dégagé, chaque signal clair devient une porte ouverte pour un voisin, un touriste, un employé, parfois même un membre de notre famille. C'est ainsi que l'on crée une communauté où chacun trouve sa place et où les entreprises rayonnent par leur ouverture.

Ce guide est une invitation à transformer nos espaces pour qu'ils reflètent la chaleur (malgré le froid!) et l'ingéniosité qui caractérisent notre région.

Merci à vous, entrepreneurs, de faire partie de ce mouvement.  
Ensemble, faisons de l'accessibilité une signature nord-côtière.

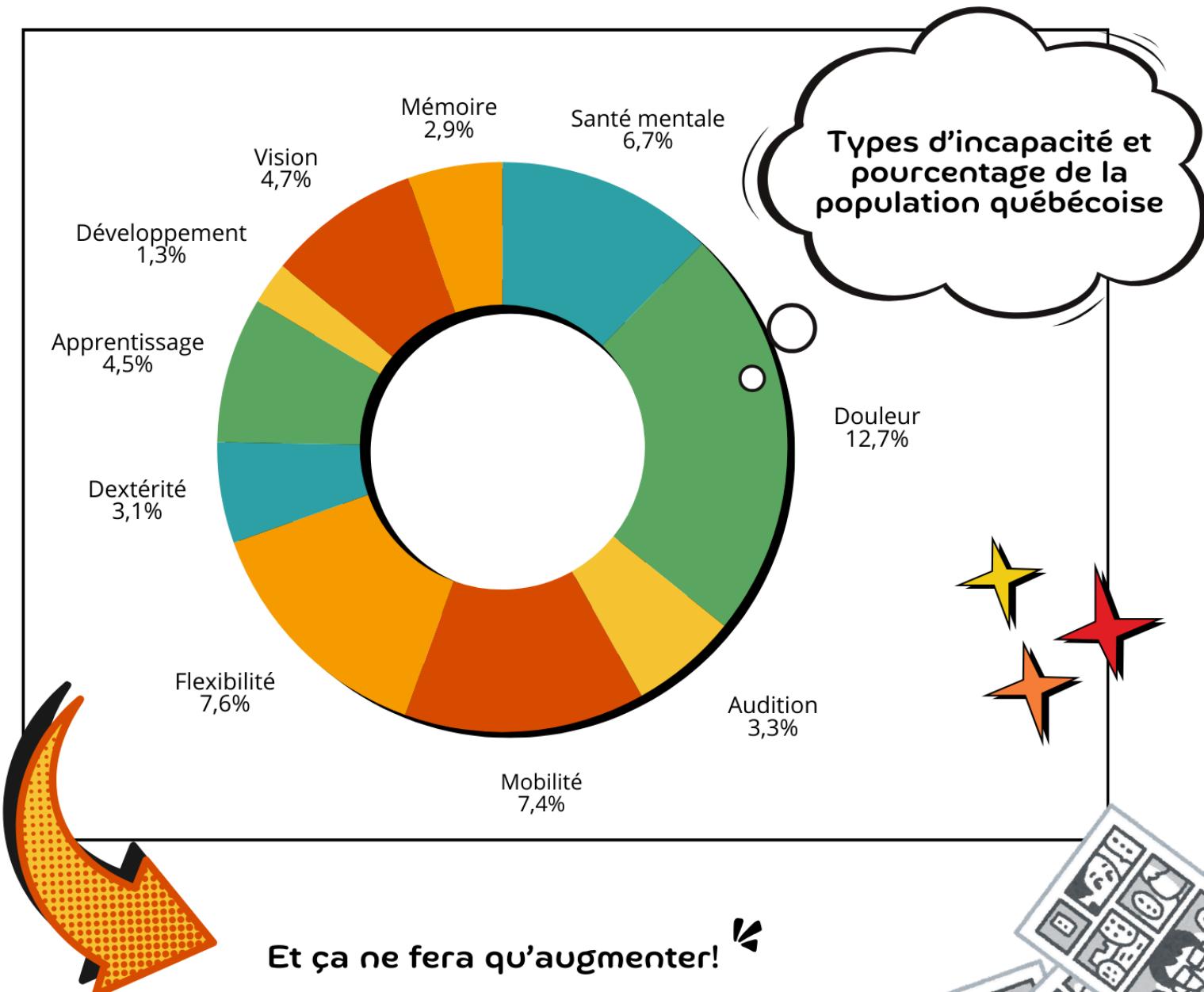


**Christophe James**  
Directeur de la Chambre de commerce de Uashat mak Mani-utenam

# IL Y A PLUS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À SEPT-ÎLES QUE VOUS NE LE CROYEZ...

En 2022, **21 % des Québécoises et Québécois** de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ **1 422 020 personnes**.

Sur la **Côte-Nord** et dans le Nord-du-Québec, le taux d'incapacité est de **14 %** et la population avec incapacité a été estimée à **11 810 personnes** en 2017.



Et ça ne fera qu'augmenter! ↗

En 2017, **un québécois sur 5** constituait une part de la population âgée.

L'estimation de ce groupe pour 2030 est **d'un québécois sur 3**.

**Vous aussi, vous pouvez avoir de l'aide pour être inclusif.ve et équitable.**

## FOURNISSEURS

Vous pouvez trouver une liste des fournisseurs potentiels pour vos besoins en consultant cette page du site Internet de Kéroul :  
<https://www.keroul.qc.ca/section/6-equipement-et-services-specialises.html>

## AIDE FINANCIÈRE

**Déduction fiscale pour la rénovation ou la transformation**  
Gouvernement provincial

### Objectifs du programme

Encourager les entreprises à **améliorer l'accessibilité de leurs bâtiments** en offrant une déduction fiscale sur les dépenses admissibles.

### Dépenses admissibles

- **Rénovations ou transformations** visant à éliminer les obstacles physiques.
- Installation de **rampes d'accès, d'ascenseurs, de portes automatiques**, etc.
- Modifications des **toilettes** pour les rendre accessibles.

### Conditions d'admissibilité

Pour être admissibles, les dépenses doivent :

- Être **directement liées à l'amélioration** de l'accessibilité du bâtiment.
- Être raisonnables et justifiées par des reçus.
- Ne pas inclure les coûts de réparation ou d'entretien courant.

### Avantages fiscaux

Les dépenses admissibles réduisent le revenu imposable, permettant à l'entreprise de récupérer une partie des coûts engagés.

### Processus de demande

Les entreprises doivent conserver tous les reçus et documents justificatifs des dépenses.

La déduction est demandée lors de la déclaration de revenus de l'entreprise pour l'année où les dépenses ont été engagées.

# AIDE FINANCIÈRE

## Dépenses en capital (pour les propriétaires d'immeubles locatifs)

Gouvernement provincial

### Objectifs du programme

Vous pouvez déduire les dépenses de l'année pour des rénovations faites dans un immeuble utilisé pour générer un revenu, si elles visent à répondre aux besoins de personnes handicapées ou à améliorer l'accès et les déplacements pour les personnes ayant un handicap moteur.

### Dépenses admissibles

- Acquisition et installation de **panneaux en braille, d'indicateurs visuels d'alarme incendie, de dispositifs téléphoniques pour malentendant**, etc.
- Installation de **rampes d'accès, de portes automatiques**, etc.
- Modifications d'une **salle de bain** pour les rendre accessibles.

### Conditions d'admissibilité

Pour être admissibles, les dépenses doivent :

- Être **directement liées à l'amélioration** de l'accessibilité du bâtiment.
- Être raisonnables et justifiées par des reçus.

### Avantages fiscaux

Les dépenses admissibles réduisent le revenu imposable, permettant à l'entreprise de récupérer une partie des coûts engagés.

### Processus de demande

Les entreprises doivent conserver tous les reçus et documents justificatifs des dépenses, puis remplir le formulaire Attestation d'admissibilité des dépenses de rénovation ou de transformation ([TP-157](#)), et le conserver pour fins de vérification.

La déduction est demandée lors de la déclaration de revenus de l'entreprise pour l'année où les dépenses ont été engagées.

Votre commerce ou lieu public  
est-il accueillant et chaleureux  
pour tous.tes les citoyen.ne.s?  
**Évaluons...**

- Y a-t-il une entrée/sortie de plain-pied et libre de tout obstacle?
  - Oui | Non | N/A
- Les portes s'ouvrent-elles automatiquement ou sont-elles faciles à manœuvrer (lourdeur, sens de l'ouverture, type de poignée)?
  - Oui | Non | N/A
- Y a-t-il des rampes d'accès facile à utiliser pour les personnes en fauteuil roulant lors de toutes les saisons?
  - Oui | Non | N/A
- La largeur des portes est-elle suffisante (920 mm ou plus)?
  - Oui | Non | N/A
- Les seuils de portes ont-elles une bonne hauteur ? (13 mm ou moins)?
  - Oui | Non | N/A
- Les panneaux de signalisation sont-ils clairs et lisibles?
  - Oui | Non | N/A
- Y a-t-il des indications en braille et en relief pour les personnes malvoyantes?
  - Oui | Non | N/A
- Les allées sont-elles suffisamment larges (au moins 1,20 m) pour permettre le passage des fauteuils roulants?
  - Oui | Non | N/A
- Les chemins sont-ils exempts d'obstacles et de surfaces glissantes?
  - Oui | Non | N/A
- Les comptoirs de service sont-ils à une hauteur accessible pour les personnes en fauteuil roulant?
  - Oui | Non | N/A
- Y a-t-il des boucles auditives disponibles aux comptoirs pour aider les personnes malentendantes?
  - Oui | Non | N/A
- Est-ce qu'au moins une cabine d'essayage possède un diamètre intérieur sans obstacles de 150cm et une entrée de 86,5cm?
  - Oui | Non | N/A

- Les contrastes de couleurs et l'éclairage sont-ils adéquats et suffisants?
  - Oui | Non | N/A
- Les étiquettes et les prix sont-ils lisibles pour toutes et tous?
  - Oui | Non | N/A
- Les présentoirs et les produits sont facilement accessibles à toutes et à tous?
  - Oui | Non | N/A
- Le terminal de paiement est-il amovible avec un éclairage intégré et avec l'option sonore?
  - Oui | Non | N/A
- Les toilettes sont-elles adaptées avec des barres d'appui et suffisamment d'espace pour les fauteuils roulants?
  - Oui | Non | N/A
- Y a-t-il au moins un miroir ajustable ainsi que le dessous d'au moins un lavabo dégagé et à hauteur adaptée?
  - Oui | Non | N/A
- Y a-t-il des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite avec une signalisation proche des entrées?
  - Oui | Non | N/A
- La signalisation pour les places de stationnement réservées est-elle claire, surtout durant l'hiver?
  - Oui | Non | N/A
- L'éclairage est-il suffisant pour aider les personnes malvoyantes?
  - Oui | Non | N/A
- Les matériaux utilisés réduisent-ils le bruit pour améliorer l'acoustique?
  - Oui | Non | N/A
- Le personnel est-il formé à l'accueil des personnes handicapées et à l'utilisation des équipements d'accessibilité?
  - Oui | Non | N/A
- Y a-t-il des procédures en place pour assister les clients ayant des besoins spécifiques?
  - Oui | Non | N/A

# L'ÉQUITÉ, L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION

Qu'est-ce que c'est ?



L'équité vise à garantir que **chaque personne** reçoive un **traitement juste et approprié**, en tenant compte des **différences** individuelles et des contextes spécifiques.

Elle est souvent associée à des notions de justice sociale et d'égalité des chances.

**ÉQUITÉ**



Il s'agit donc de **faciliter ou adapter** certaines choses pour vos clients afin qu'ils puissent jouir de nos services peu importe la situation dans laquelle il se trouve.

L'accessibilité universelle vise à **permettre à toutes les personnes**, quelles que soient leurs capacités, d'accéder aux **lieux**, aux **services**, aux **produits** et aux **informations** de manière **autonome, sécuritaire et sans discrimination**. Cela inclut les personnes ayant des limitations fonctionnelles, qu'elles soient physiques, sensorielles, intellectuelles ou psychiques.

**Une limitation, ce n'est pas toujours visible.**

**ACCESSIBILITÉ**



# **INCLUSION**

**Intégration d'une personne** ou d'un groupe, de mettre fin à leur exclusion sociale:

Cela implique de créer des environnements où **toutes les personnes**, y compris celles en situation de handicap, **peuvent participer pleinement et de manière équitable.**

**Respect de la diversité :**

L'inclusion repose sur la reconnaissance et la valorisation des différences individuelles, **en veillant à ce que chacun ait les mêmes opportunités et droits.**

L'inclusion va au-delà de l'intégration en cherchant à transformer la société pour qu'elle soit accessible et accueillante pour tous.

**Les individus ne devraient simplement pas avoir besoin de s'adapter à un système existant.**



# VOUS POUVEZ RENDRE VOTRE COMMERCE OU LIEU PUBLIC ACCESIBLE!

Tout propriétaire de commerce ou de lieu public souhaite prendre soin de sa clientèle. Pour ce faire, **il est important que toutes personnes puissent y avoir accès librement**. L'accès universel, c'est pour le bien-être de tous !

## ACCÈS AUX BÂTIMENTS (INTÉRIEUR) ET SERVICES À LA CLIENTÈLE :

The illustration shows a supermarket aisle with shelves. On each shelf, there are three boxes containing accessibility tips. Each tip includes a yellow starburst icon with the text "Faible \$ coût \$".

- Gérer les bruits ambients en diminuant le volume de la musique**
- Utiliser des matériaux absorbants pour réduire le bruit et améliorer l'acoustique**
- Mettre des bandes de couleur contrastantes à la hauteur des yeux dans les fenêtres**
- Au moins une toilette adaptée avec barres d'appui et espace suffisant pour les fauteuils roulants**
- Un éclairage adéquat et suffisant pour les personnes malvoyantes**
- Des panneaux de signalisation clairs, lisibles, simples et précis avec des pictogrammes universels**
- Du personnel formé à l'accueil des personnes handicapées et à l'utilisation des équipements d'accessibilité**
- Installer des plans inclinés ou des rampes d'accès pour les personnes en fauteuil roulant**
- Des lavabos, séchoirs à main, distributeurs à savon, crochets à hauteur adaptée et miroirs à hauteur ajustable dans la salle de toilette**
- Ajouter des indications en braille et en relief avec des panneaux tactiles**
- Une partie du comptoir d'accueil à la hauteur d'un bureau avec un dégagement dessous**
- Largeur des rangées d'environ 1,2 m et dans les virages : 1,5 m**

## ACCÈS AUX BÂTIMENTS (INTÉRIEUR) ET SERVICES À LA CLIENTÈLE :



## ACCÈS AUX BÂTIMENTS (EXTÉRIEUR) :



**IDÉES QUI PEUVENT LAISSER LEUR MARQUE!**

- Salles de repos sensorielles
- Zones calmes
- Bancs ou chaises ergonomiques avec accoudoirs et dossier pour **faciliter** l'assise et le lever
- Stations de recharge pour les fauteuils roulants électriques dans les lieux publics avec signalisation claire

# LE MEV-SI... C'EST QUOI ?



Actif depuis 1972, le Module d'Épanouissement à la Vie de Sept-Îles (MEV-SI) est un organisme à but non lucratif qui vise à...

Promouvoir l'accessibilité universelle



Défendre les droits des personnes en situation de handicap

Favoriser l'inclusion de ces personnes dans la communauté

Travailler à ce qu'elles puissent s'épanouir pleinement comme tout autre citoyen



Les honorer

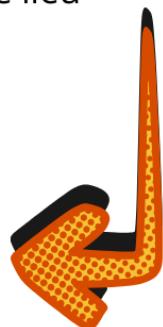
Organiser des activités de sensibilisation

**Le MEV-SI remet aux commerces et aux autres lieux publics des vignettes d'accessibilité.** Leurs membres savent lorsqu'ils voient la vignette, que le lieu est accessible physiquement pour les personnes à mobilité réduite.

## Pour nous contacter :

690 boul. Laure, bureau 221,  
Sept-Îles, Québec, G4R 4N8  
418 968-3022  
[info@mevsi.ca](mailto:info@mevsi.ca)

Visitez notre site Internet!  
[www.mev-si.com](http://www.mev-si.com)



# UN GRAND MERCI DU FOND DU CŒUR

Nous souhaitons remercier la **Ville de Sept-Îles** pour leur appui, leur collaboration et la conception de ce merveilleux guide, ainsi que la **Chambre de commerce de Sept-Îles Uashat mak Mani-utenam** pour leurs recommandations et leur soutien.

## Inspiré des ouvrages :

- Des commerces accessibles à tous, c'est possible et rentable ! de Saint-Jean-sur-Richelieu
- Guide d'accessibilité des commerces et des services de proximité de Longueuil
- L'accessibilité universelle pour tous et partout ! de Repentigny

## Statistiques et autres informations tirées des sites Internet de :

- Dictionnaire le Larousse
- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
- Office des personnes handicapées du Québec

